



Appel à propositions - VaRRIWA

Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest

Date de publication : 15 juin 2021

Date de clôture : 30 septembre 2021, 23 :59 GMT

L'Agence universitaire de la Francophonie en partenariat avec quatre agences nationales de valorisation des résultats de la recherche-innovation (Agence Béninoise de Valorisation des résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT) ; Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso (ANVAR) ; Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée du Sénégal (ANRSA) ; Direction de la Recherche Scientifique et Technique du Togo (DRST)) lance un appel à propositions de projets dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet VaRRIWA. Le projet est mis en œuvre avec l'accompagnement technique de Sorbonne Université (entité affiliée).

Le projet VaRRIWA (Valorising Research Results and Innovation in West Africa) est une initiative financée par le Fonds ACP pour l'Innovation, une des composantes du Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), avec la contribution financière de l'Union européenne (11e FED).

L'objectif global du projet est de créer un environnement incitatif au transfert de technologie et à l'innovation durable dans quatre pays de la région ouest africaine (Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo).

Le présent appel à propositions vise à sélectionner des entités tiers candidates qui, à travers leurs projets, permettront de contribuer à la création d'un environnement incitatif au transfert de technologie et à l'innovation durable au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo.

Le soutien financier sera accordé à 14 entités tiers candidates pour un montant global de deux millions huit cent quarante mille euros (2 840 000 €). La répartition des subventions entre ces entités candidates se fera conformément aux priorités et lots décrits ci-après :

- 4 entités candidates (une par pays cible), pour développer des formations sur la valorisation des résultats de la recherche-innovation (R&I) et de leur exploitation économique (priorité 1) ;
- 8 entités candidates (deux par pays cible) pour construire un dispositif d'accompagnement à la valorisation de la (R&I) (priorité 2) ;
- 2 entités candidates (sur le plan sous-régional) pour faciliter la collaboration par la mise en réseaux et l'organisation d'échanges et de partenariats publics-privés (priorité 3).

Candidature :

Pour être éligible au présent appel à propositions, les postulants doivent remplir les critères suivants :

Les candidatures (en autonomie ou en consortium) doivent être soumises par une seule entité tiers candidate (dans le cas d'un consortium, cette entité sera la coordinatrice du projet) répondant aux critères généraux d'éligibilité suivants :

- Être une personne morale (c'est-à-dire, une entité dotée de la personnalité juridique qui lui confère des droits et d'obligations en lieu et place des personnes physiques ou morales qui la composent ou qui l'ont créée) ;
- Et être établie depuis 2017 au moins dans l'un des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo ;
- Et avoir directement bénéficié et mis en œuvre des projets de recherche et d'innovation pour un montant d'au moins 75 000 euros chacun, au cours des trois dernières années (2018-2020) ;
- Et être directement responsable de la préparation et de la gestion des activités financées.

Les entités suivantes sont éligibles au soutien financier :

- Organisations universitaires et de recherche ;
- Organisations de soutien à l'innovation (pôles technologiques, laboratoires d'innovations, bureaux de transfert de technologies) ;
- Incubateurs et startups ;
- Entreprises nées de la recherche universitaire ;
- Autres organisations similaires ayant une expérience spécifique dans le domaine visé par le présent appel.

Le dépôt des projets se fait uniquement via la plateforme de dépôt : <https://formulaires.auf.org> (création de compte préalable)

Il est fortement recommandé de ne pas attendre les derniers jours avant la date de clôture pour déposer votre projet. L'AUF ne serait en aucun cas tenue responsable en cas de difficultés techniques empêchant le dépôt de projet dues à l'affluence sur le site de dépôt de projet.

Contacts

D'éventuelles demandes de clarifications peuvent être envoyées à l'AUF jusqu'au 31 août 2021 à 23 :59 GMT à l'adresse suivante : varriwa@auf.org

Aucune réponse individuelle ne sera adressée au demandeur. Toutes les réponses seront consignées dans une **Foire aux Questions (FAQ)** accessible en téléchargement et régulièrement actualisé jusqu'au 1^{er} septembre 2021.

Avant de démarrer la procédure de candidature les entités candidates sont invitées à consulter les lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions et à télécharger les documents modèles à joindre à la candidature :

Télécharger les documents :

Appel à propositions : [Lignes directrices complètes](#)
Annexe A : [Modèle de document de proposition de projet](#)
Annexe B : [Modèle de matrice de cadre logique](#)
Annexe C : [Modèle de budget](#)
Foire aux questions : [FAQ actualisée](#)

Deux webinaires d'accompagnement facultatif à la soumission des propositions seront organisés les 07 et 21 juillet 2021 au profit des entités candidates. Les inscriptions aux webinaires sont reçues à l'adresse varriwa@auf.org jusqu'au 30 juillet 2021 à 23 :59 GMT.



OEACP R&I

Programme Recherche & Innovation



Mis en œuvre par l'OEACP



Financé par l'Union européenne